

Le Fil d'ARIAL

N°18

Printemps 2016

ASSOCIATION DE REFLEXION D'INFORMATION ET D'ACTION LOCALE

Haute Tension : dossier toujours pas enterré !

Les associations sont à nouveau sollicitées dans le cadre d'une concertation restreinte, sur la création de la ligne souterraine haute tension de 90 000 volts entre les postes des Épines Fortes (Saint Pierre des Corps) et du Portillon (Saint Cyr sur Loire). Suite au déclassement de la digue du canal, RTE propose deux nouveaux tracés en plus du tracé sud initialement retenu.

Ces nouvelles propositions ne changent rien à notre position sur l'intérêt général contestable de ce projet. Bien au contraire, depuis la consultation de 2012 basée sur des chiffres de 2010, les perspectives de croissance de consommation d'électricité de 12% à l'objectif de 2020 s'avèrent largement surestimées. En effet, dans un document de RTE de juillet 2015, il est indiqué qu'une hausse de seulement 3% a été constatée sur les 10 années antérieures. Sur les projections en matière de développement urbain et économique, le SCOT approuvé en 2013, met un fort accent sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables, orientation confortée en août 2015 par la Loi de transition énergétique qui engage l'État et les collectivités locales à veiller à « maîtriser la demande d'énergie et favoriser l'efficacité et la sobriété énergétiques ». Avec une croissance économique en berne, les perspectives ne sont donc pas à la hausse.

De surcroît, RTE pourrait compter sur l'apport des 10 centrales de cogénération de l'agglomération et du poste de l'ex-usine Michelin si les modes de contractualisation étaient révisés. La création du poste électrique de Fondettes n'est également pas mise en perspective.



Enfin, nous constatons que les grands scandales tels ceux de l'amiante et de la rémanence des pesticides partout, ne sont que les prémices de nouveaux scandales. Il en va ainsi des risques électromagnétiques, pour lesquels la norme complaisante permet, une fois de plus, de contourner le principe de précaution. Ainsi, RTE ne prévoit toujours pas de câble blindé* et encore moins de suivi et de contrôle des champs magnétiques puisque ce n'est pas obligatoire. Il est donc urgent de surseoir à ce projet et de mobiliser nos élus et les pouvoirs publics pour la transition énergétique.

*sauf si on considère que la « présence d'un écran métallique coaxial extérieur, relié à la terre » est équivalente



Diagnostic citoyen des voies cyclables

Lors de la réunion publique organisée par ARIAL le 19 janvier 2016 (voir au verso), la circulation à vélo sur notre commune a occupé une place importante dans les débats. Le constat est sans appel. Le réseau cyclable est confus, dangereux et inconfortable : plan général aléatoire, nombre insuffisant de voies réservées aux vélos, absence de véritables pistes sécurisées vis-à-vis des véhicules motorisés, revêtement abîmé, absence de signalétique, circulation au milieu des piétons, etc. Rien ne semble avoir été bien conçu pour favoriser l'utilisation du vélo et le plaisir de prendre sa bicyclette.

Le 30 AVRIL, rendez-vous est pris devant le parvis de la mairie à 14h

pour établir un diagnostic des voies cyclables de notre commune en vue de proposer des améliorations significatives. Par petits groupes, nous testerons plusieurs voies selon des critères prédéfinis lors d'une dernière réunion de préparation (20 avril). Le tout, dans la bonne humeur et la recherche de solutions constructives. On vous attend nombreuses et nombreux, seul(e) ou en famille !

Réunion Publique ARIAL du 19 janvier 2016 sur le PLU

Après une courte entrée de José SERRANO, enseignant chercheur à l'Université de Tours, sur la manière de s'appropriier ou de se réappropriier l'espace, la trentaine de participants a débattu autour des thèmes « agriculture dans la ville », « risques inondation » et « comment circuler autrement ? ».

Sur les deux premiers thèmes, une carte synthétique présentait nos propositions visant à utiliser les zones des Sablons et du Sud de la Morinerie pour développer des activités agricoles inscrites dans le tissu économique et social local insérées dans la vie locale et pouvant servir de zone de rétention pour une crue. De ces propositions bien reçues, ont émergé d'autres idées d'actions citoyennes : remise en état des duits sur la Loire pour mieux gérer la crue, multiplication de jardins partagés sur les terrains inoccupés.

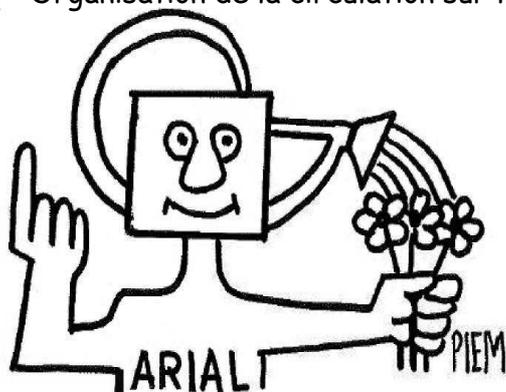
Sur le thème de la circulation urbaine, 2 cartes exposaient nos axes de travail :

a) sur l'agglomération, développer le rail et les pistes cyclables, en remettant en service 4 gares interconnectées entre elles et avec le tramway, tourner St Pierre vers la Loire en facilitant l'accès au fleuve, favoriser le passage vers St Avertin en reliant La Loire à vélo et le Cher à vélo.

b) sur St Pierre, concevoir un véritable réseau cohérent de pistes cyclables sécurisées développé sur toute la commune, pouvoir réguler la circulation, et bénéficier de plus d'espaces verts et d'arbres.

Le débat a permis de dégager d'autres pistes d'actions :

- Contacter le Collectif Cycliste 37 pour une cohérence du plan vélo.
- Investir dans le vélo : triporteurs - traçage des pistes cyclables.
- Garage à vélo sécurisé et abrité à la gare TGV.
- Gratuité des transports en commun à l'intérieur d'une même commune.
- Organisation de la circulation sur le pont du milieu



Brèves de conseil

Urbanisation toujours plus

Lors du Conseil municipal du 2 novembre 2015, les 2 élus « Citoyens Actifs et Ouverts » ont voté contre la promesse de vente à la société CIRMAD de 3478 m² de surface de plancher, sur les terrains ZAC Gare et les parcelles rue Pierre Semard. Nous pensons que les constructions d'immeubles à Saint Pierre Centre deviennent trop importantes et peu d'espaces verts aèrent notre ville. Seul le groupe communiste a approuvé cette délibération.

Urbanisation ou inondation, il faut choisir

Au Conseil Municipal du 23 février 2016 nous avons voté contre la délibération concernant le programme de construction des quartiers Morinerie et Épines Fortes par la Société CITIMO SAMI PROMOTION, car ce projet se situe sur la zone d'expansion des crues dans le PPRI.

Pour nous contacter :

ARIAL association - 7 impasse Boisdenier
37700 St Pierre des Corps
Courriel : arial.sp@laposte.net

Suivez l'association citoyenne ARIAL sur son blog <http://arial.eklablog.fr/>